

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Forêt et des Espaces Naturels
Service Gestion Administrative des Domaines Départementaux
1 64 78

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME CORINNE CHABAUD**

OBJET : Domaines départementaux des Coussouls de Crau - Projet de coussouls sentinelles.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux espaces naturels et aux domaines départementaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône est propriétaire de près de 2 300 hectares en Crau. Ces domaines bénéficient, pour partie, de la réglementation relative à la réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau.

Les Coussouls de Crau forment un territoire unique en Europe et au monde de par son paysage de type steppique, sa biodiversité extraordinaire et son patrimoine culturel exceptionnel, car les activités pastorales pratiquées incluent encore une grande transhumance dans les Alpes.

Malgré les mesures de conservation mises en place (zone Natura 2000, réserve naturelle nationale et régionale, espace naturel sensible, etc.) et les importantes opérations de restauration écologique qui y ont été réalisées, la plaine de Crau subit les effets des changements globaux qui affectent l'ensemble de la planète : changements climatiques et changements d'usages des terres en périphérie et au sein de la steppe. De plus, les Coussouls de Crau font également l'objet de changements de pratiques pastorales et d'usages agricoles.

Il est donc proposé de mettre en place dès 2020, avec Avignon Université, un projet s'inscrivant pleinement dans l'année de la Nature et dans l'Agenda environnemental porté par notre collectivité, consistant à la création d'observatoires de terrain de ces changements. Ceux-ci seront constitués de plusieurs places d'herbages (bergerie avec espace et circuit de pâturage associé) représentatives de la Crau appelées coussouls sentinelles sur lesquelles seront réalisés des suivis de la faune et de la flore mais aussi des enquêtes socio-économiques régulières concernant les pratiques pastorales.

Ces observatoires auront pour objectif d'identifier les impacts potentiels des changements globaux sur la végétation, la faune et les pratiques pastorales à l'image de ce qui a été déjà fait avec succès dans les Alpes (programme Alpagnes sentinelles) depuis plus de dix ans. Ils permettront de mieux comprendre les effets des changements climatiques sur la biodiversité par rapport aux changements de pratiques pour préconiser à l'avenir, les meilleures interventions de gestion et de conservation tenant compte de ce contexte global changeant.

Au niveau national, ce projet s'appuie sur un programme de recherche mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique et de l'Economie Solidaire en 2019. Il s'agit du programme SURPAS

qui vise à produire des critères d'évaluation pour la surveillance de l'état de conservation des habitats de pelouses et prairies des zones Natura 2000, dont la plaine de Crau est un des 10 sites ateliers sélectionnés dans toute la France.

En 2020, des places de pâturage seront sélectionnées en Crau, parfois dans des domaines départementaux. Certaines sont pâturées en troupe c'est-à-dire selon la méthode traditionnelle de garderie (Bergeries des Généraux, de Figuière et de Grand Carton) et d'autres pâturées en enclos (Bergeries de Coucou, Valigne et Peyre-Estève), pour analyser l'impact du changement de pratique sur la biodiversité des coussouls, aussi bien sur la flore que sur la faune.

Enfin, la Région Sud ayant ouvert un appel à projets sur le changement climatique et les projets dits "sentinelles" pouvant être éligibles, un dossier sera déposé, corédigé par le Département et l'Université d'Avignon.

Le montant de la dépense est de 50 000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL